

Le traitement des déchets

Le 1^{er} ramassage de poubelles, au moyen de tracteurs, eut donc lieu en janvier 1966 et devint bimensuel en mars 1966. Confié dans un premier temps à Mme Jacob Nelly, il fut ensuite assuré par M Lalouette de Fontaine et dès 1974 par M Maison André d' Eaucourt jusque 1985.. Assuré par des agriculteurs, ce ramassage sera ensuite assuré par Jean Brailly, employé communal, et ce jusque 1996.

Depuis cette date, nos déchets sont collectés et acheminés vers la déchetterie de Thieulloy l' Abbaye.

Enlèvement des ordures Sur proposition de M. le Maire
le Conseil décide que le premier enlèvement des ordures ménagères sera effectué au cours du mois de janvier 1966.

Ramassage des ordures Le Conseil décide que
des ordures bimensuel aura lieu le 1^{er} et le 15 de chaque mois et de mettre en adjudication le travail à effectuer

Les Membres.
Léonard Fard
Guillot
Macarant
Jouin

Le Maire,
Gilly

Jusque 1974, les déchets étaient déposés dans le marais, et à partir de cette date, ils furent dirigés vers la décharge d' Abbeville (Les Monts de Caubert).

Décharge (des ordures ménagères)

M. le Maire donne lecture d'un note de M. le Préfet relative aux décharges publiques et particulièrement à la décharge brute située le long de la voie ferrée.

Le Conseil après délibération approuve le bien fondé de cette note et charge M. le Maire d'étudier le coût des diverses solutions proposées afin d'en trouver une compatible avec le budget communal.